

**FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER
DE GRANBY INC.
ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2020**

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY INC.

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2020

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	4 - 5
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 15
Renseignements complémentaires	16 - 17



COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS
S.E.N.C.R.L.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Fondation du Centre hospitalier de Granby inc.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation du Centre hospitalier de Granby inc. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 30 juin 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation tire des produits de dons et d'activités dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation du Centre hospitalier de Granby inc. et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons et des activités comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 30 juin 2020 et le 30 juin 2019, de l'actif à court terme au 30 juin 2020 et au 30 juin 2019 et de l'actif net au 30 juin 2020 et au 30 juin 2019. Par conséquent, une opinion d'audit avec réserve a été exprimée sur les états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2020 en raison des incidences éventuelles possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autre point

Nous attirons l'attention du lecteur sur la note 11 des états financiers qui décrit la situation dans le contexte de la pandémie mondiale de Covid-19 déclarée par l'Organisation mondiale de la santé. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve aux pages 4 et 5, fait partie intégrante de notre rapport.

S&R, Comptables professionnels agréés SEVARI¹

Granby, le 9 septembre 2020

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A129790

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

Page 6

	2020	2019
PRODUITS		
Activités de sollicitation (annexe A)	931 140 \$	1 061 328 \$
Activités accessoires (annexe B)	7 650	9 714
Revenus de placements (annexe C)	265 017	378 429
Activités-bénéfice (annexe D)	<u>406 535</u>	<u>749 909</u>
	1 610 342	2 199 380
CHARGES D'ACTIVITÉS-BÉNÉFICE (annexe D)	<u>107 410</u>	<u>205 835</u>
BÉNÉFICE BRUT	<u>1 502 932</u>	<u>1 993 545</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux (net d'une subvention salariale de 16 901 \$)	181 363	207 650
Contractuels	21 000	14 374
Assemblée générale annuelle	3 294	2 568
Frais de bureau, papeterie, téléphone et informatique	17 742	17 121
Frais de déplacement, association et représentation	14 472	13 769
Frais de gestion de placements	2 278	-
Honoraires professionnels	6 299	5 267
Publicité	4 525	12 249
Reconnaissance	2 076	7 829
Sollicitation - Campagne annuelle	8 671	18 516
Sollicitation - Dons planifiés	709	4 565
Sollicitation - Publipostage	8 419	23 122
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>241</u>	<u>302</u>
	<u>271 089</u>	<u>327 332</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES D'EXPLOITATION	1 231 843	1 666 213
AUTRES CHARGES		
Contributions au CIUSSS de l'Estrie - CHUS - Installations de la Haute-Yamaska	<u>1 101 570</u>	<u>893 988</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>130 273</u></u> \$	<u><u>772 225</u></u> \$

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

Page 7

	2020	2019
Solde au début	14 454 176 \$	13 681 951 \$
Excédent des produits sur les charges	<u>130 273</u>	<u>772 225</u>
Solde à la fin	<u>14 584 449 \$</u>	<u>14 454 176 \$</u>

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY INC.


BILAN

30 JUIN 2020

Page 8

	2020	2019
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	1 826 062 \$	1 707 866 \$
Débiteurs (note 3)	218 403	308 982
Frais payés d'avance	8 361	-
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 4)	<u>3 939 086</u>	<u>2 119 296</u>
	<u>5 991 912</u>	<u>4 136 144</u>
 PLACEMENTS (note 4)	 8 702 882	 10 387 436
 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	 <u>966</u>	 <u>1 207</u>
	<u>8 703 848</u>	<u>10 388 643</u>
	<u>14 695 760 \$</u>	<u>14 524 787 \$</u>
 PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	111 311 \$	70 611 \$
 ACTIF NET		
 Non affecté	 <u>14 584 449</u>	 <u>14 454 176</u>
	<u>14 695 760 \$</u>	<u>14 524 787 \$</u>

Pour le conseil d'administration,


_____, administrateur


_____, administrateur

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	130 273 \$	772 225 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	241	302
Don reçu sous forme d'actions	(9 954)	-
Variation nette de la juste valeur des placements	84 483	1 786
Perte (gain) sur cession de placements	1 146	(25 184)
Revenus réinvestis	<u>(118 911)</u>	<u>(143 861)</u>
	87 278	605 268
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	90 579	8 879
Frais payés d'avance	(8 361)	3 472
Créditeurs	<u>40 700</u>	<u>(26 977)</u>
	<u>210 196</u>	<u>590 642</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(3 966 972)	(465 401)
Cession de placements	<u>3 874 972</u>	<u>377 126</u>
	<u>(92 000)</u>	<u>(88 275)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	118 196	502 367
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT		
	<u>1 707 866</u>	<u>1 205 499</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN		
	<u>1 826 062 \$</u>	<u>1 707 866 \$</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec en date du 15 mars 1984, est exempté des impôts sur le bénéfice et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de contribuer à mobiliser la communauté et soutenir le CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - Installations de la Haute-Yamaska dans l'amélioration de la santé et du mieux-être de ses bénéficiaires.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme a choisi d'appliquer les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Constatation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports en biens et services sont constatés à titre de produits lorsque le transfert de propriété a été effectué ou que le service a été rendu.

Les revenus tirés des différentes activités de financement de l'organisme sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Les revenus de placement comprennent les revenus de dividendes et d'intérêts, les gains et pertes de placement réalisés lors de la vente des placements, ainsi que les gains et pertes sur les placements évalués en juste valeur. Les dividendes et les intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Immobilisations corporelles

Le mobilier de bureau est comptabilisé au coût. Il est amorti selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 %.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers (suite)

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements en actions et fonds communs de placements cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Conversion des opérations et éléments libellés en monnaies étrangères

L'organisme utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses opérations libellées en monnaies étrangères.

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les opérations sont comptabilisées au cours en date de la transaction. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

3. DÉBITEURS

	2020	2019
Autres	31 396 \$	135 866 \$
Taxes de vente à recevoir	7 854	12 107
Subvention salariale d'urgence du Canada	16 901	-
Intérêts	<u>162 252</u>	<u>161 009</u>
	<u><u>218 403</u></u> \$	<u><u>308 982</u></u> \$

4. PLACEMENTS

	2020	2019
Dépôts à terme, taux variant entre 1,20 % et 2,92 %, venant à échéance entre septembre 2020 et juin 2023	9 035 286 \$	8 405 461 \$
Fonds communs de placements et fonds distincts	1 277 334	1 724 979
Actions	745 839	655 926
Parts permanentes, au taux de 4,25 %	1 501 830	1 501 830
Encaisse sur placements	27 935	16 710
Obligations au taux de 2 %, échéant en mars 2021	<u>53 744</u>	<u>201 826</u>
	12 641 968	12 506 732
Placements réalisables au cours du prochain exercice	<u>3 939 086</u>	<u>2 119 296</u>
	<u><u>8 702 882</u></u> \$	<u><u>10 387 436</u></u> \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	<u>42 622</u> \$	<u>41 656</u> \$	<u>966</u> \$	<u>1 207</u> \$

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une ouverture de crédit bancaire de 120 000 \$ sous forme de lettres de garantie commerciale exigées par la Régie des Alcools, des Courses et des Jeux du Québec (R.A.C.J.Q.), dans le cadre des activités de la Loto-Fondation. Ces lettres de garantie commerciale portent intérêt aux taux de 6,7 % et 7,95 %. Au 30 juin 2020, cette ouverture de crédit bancaire n'est pas utilisée.

7. CRÉDITEURS

	2020	2019
Fournisseurs	1 568 \$	5 310 \$
Frais courus	23 844	39 844
Salaires à payer	12 420	16 484
Retenues à la source	1 368	3 973
Revenus perçus d'avance	<u>72 111</u>	<u>5 000</u>
	<u><u>111 311</u></u> \$	<u><u>70 611</u></u> \$

8. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Puisque les objectifs de la Fondation consistent à amasser des fonds pour le CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - Installations de la Haute-Yamaska dans le but d'aider à la réalisation des objectifs poursuivis par cet établissement, tout déboursé effectué à la suite des demandes du CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - Installations de la Haute-Yamaska concernant les engagements financiers est considéré comme une contribution financière. La Fondation s'est engagée à verser 3 M\$ dans le cadre de la campagne quinquennale 2006-2010. Également, la Fondation s'est engagée à verser 10 M\$ dans le cadre de la campagne majeure 2013-2017. Le cumulatif des contributions est de 2 510 198 \$ au 30 juin 2020.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS**Risques financiers**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)**Risque de change**

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

L'organisme réalise des transactions de placements en monnaies étrangères. Par conséquent, certains éléments d'actifs sont exposés aux fluctuations des devises. Au 30 juin 2020, les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères et convertis en dollars canadiens, sont les suivants :

	2020		2019	
	Dollars américains \$	Dollars canadiens \$	Dollars américains \$	Dollars canadiens \$
Encaisse	5 433	7 378	-	-
Actions	54 847	74 482	-	-

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des actions cotées en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

10. OPÉRATIONS AVEC LE CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - INSTALLATIONS DE LA HAUTE-YAMASKA

Suite aux ententes conclues avec le CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - Installations de la Haute-Yamaska, la Fondation occupe un local à titre gratuit et reçoit un support administratif pour les envois postaux.

11. INCIDENCES DE LA COVID-19

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale de la Covid-19. Les pays ont adopté différentes mesures afin de respecter les recommandations des experts et endiguer la propagation du virus. Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local. La direction suit de près l'évolution mais l'incidence de cette situation sur l'organisme et ses activités est trop incertaine pour être évaluée actuellement. Les impacts seront comptabilisés au moment où ils seront connus et pourront faire l'objet d'une évaluation.

	2020	2019
ANNEXE A - ACTIVITÉS DE SOLLICITATION		
Dons - Campagne annuelle	363 767 \$	217 436 \$
Dons - Planifiés	159 890	309 242
Dons - Campagne majeure avec engagements	157 450	254 216
Dons - Publipostage	105 230	162 565
Dons - In Memoriam	16 955	30 555
Initiatives de la communauté	<u>127 848</u>	<u>87 314</u>
	<u>931 140</u> \$	<u>1 061 328</u> \$
ANNEXE B - ACTIVITÉS ACCESSOIRES		
Redevances - câble	<u>7 650</u> \$	<u>9 714</u> \$
ANNEXE C - REVENUS DE PLACEMENTS		
Revenus - intérêts et dividendes	350 059 \$	355 031 \$
Variation nette de la juste valeur marchande des placements	(84 483)	(1 786)
(Perte) gain sur cession de placement	(1 146)	25 184
Gain sur taux de change	<u>587</u>	<u>-</u>
	<u>265 017</u> \$	<u>378 429</u> \$

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY INC.
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

Page 17

ANNEXE D - ACTIVITÉS-BÉNÉFICE NETTES

	2020		2019			
	Activités- bénéfice	Charges d'activités- bénéfice	Bénéfice brut	Activités- bénéfice	Charges d'activités- bénéfice	Bénéfice brut
Concert de Noël	147 527 \$	36 973 \$	110 554 \$	126 084 \$	36 519 \$	89 565 \$
Défi En Barque pour ta Fondation	5 000	58	4 942	182 979	36 646	146 333
Dégustation de pâtes chinoises	30 195	1 852	28 343	42 296	11 800	30 496
Festin - Homard	8 850	52	8 798	147 860	39 849	108 011
Loto-Fondation	97 106	37 623	59 483	95 618	43 125	52 493
Partie d'huîtres	117 857	30 852	87 005	118 272	31 523	86 749
Défi Groenland	-	-	-	36 800	6 373	30 427
	<u>406 535 \$</u>	<u>107 410 \$</u>	<u>299 125 \$</u>	<u>749 909 \$</u>	<u>205 835 \$</u>	<u>544 074 \$</u>